

Conditions générales de vente du site Business to Ideas (B2Ideas)

En vigueur le 14/01/2020

CLAUSE 1. Dispositions générales et identité

1.1 Le site Internet www.b2ideas.eu est édité par BUSINESS TO IDEAS, association loi de 1901, immatriculée au RCS sous le numéro : **840 145 296 00017**, dont le siège social est situé à l'adresse suivante : **39 rue Emile Zola, 37000 Tours**.

Adresse de courrier électronique : info@b2ideas.eu

Directeur de publication : Jean-Charles BRICONGNE, président de l'association Business to Ideas

Le site Business to Ideas est hébergé par : l'Agence des Médias Numériques (AMEN), dont le siège est situé à l'adresse ci-après :

AMEN SASU, 12-14, Rond-point des Champs Elysées, 75 008 PARIS

Le Service Client est joignable du Lundi au Vendredi de 9h à 19h au 0811 88 77 66 (0,06 € / min + prix de l'appel).

Microsoft Azure, 39 quai du Président Roosevelt, 92130 Issy-les-Moulineaux

Téléphone : 09 70 01 90 90

1.2 L'association Business to Ideas propose à la vente ses services de mise en relation des participants aux challenges avec des posteurs aux fins professionnelles. Les conditions générales de vente (CGV) décrites ci-après détaillent les droits et obligations de l'association Business to Ideas et de son client (le posteur), par l'intermédiaire de son site Internet www.b2ideas.eu.

1.3 En postant un challenge, le posteur reconnaît avoir pris connaissance des CGV et des CGU (conditions générales d'utilisation) et les avoir acceptées.

1.4 Business to Ideas se réserve le droit de modifier les présentes CGV à tout moment, sans avertissement préalable, par la publication d'une nouvelle version sur son site Internet. Les CGV applicables sont celles étant en vigueur à la date du paiement de la prestation.

CLAUSE 2. Définitions

Dans le présent document, les mots ou expressions auront la signification suivante :

2.1 "Plateforme", "site" est le terme désigné pour le site www.b2ideas.eu

2.2 "Utilisateur" est toute personne inscrite sur le site ayant rempli les conditions de l'utilisateur (voir le 5.3.2 des présentes CGU).

2.3 "Membre" est toute personne inscrite sur le site ayant passé l'inscription.

2.4 "Participant" est celui qui postule à un challenge. Il peut être "participant-étudiant" ou "participant-professionnel" si le challenge est fait pour des professionnels.

2.5 "*Posteur de projet*", "*posteur*" est celui qui soumet une offre de challenge sur le site, sujette à acceptation par les participants. Le posteur peut être notamment une entreprise, une administration, une association, un professeur (chercheur) ou un particulier.

2.6 "*Challenge*" est une invitation à traiter un sujet posté par le posteur qui met en compétition plusieurs équipes de grandes écoles ou d'universités différentes afin de répondre au mieux à la demande du posteur. Il donnera lieu à l'attribution de récompenses (éventuellement symbolique, association en remerciement comme co-auteur, etc...) et de notations.

2.7 Les "*professeurs encadrants*" sont ceux qui acceptent d'encadrer une équipe d'étudiants dans un challenge, son travail consistant a minima, à fixer les orientations. Dans tous les cas, son degré d'implication devra être indiqué dans le travail réalisé, afin de déterminer quelle est sa part de participation.

2.8 "*Livrables*" désigne l'ensemble des articles, idées originales, documents ou autres supports téléchargés sur la plateforme par les utilisateurs en réponse et à titre de solution à un challenge particulier.

2.9 "*OpenSpace*" est l'outil de communication inclus dans le site, afin de faciliter la communication entre les posteurs, les participants et les professeurs à un challenge.

2.10 "*Récompense*" est la contrepartie à la réussite d'un challenge. Elle est librement fixée en amont par le posteur et ne peut être revue qu'à la hausse de sa valeur. Exemple de récompenses : symbolique (association en remerciements, proposition d'être intégré dans un projet global comme co-auteur, etc...), récompense matérielle (écouteurs, PC, voyage, somme d'argent, etc...), stage rémunéré ou non, entretien d'embauche, offre de travail, visite d'entreprise, ou toute autre nature susceptible d'être valorisée par les étudiants, etc...

2.11 "*Contribution*" est une somme que paie le posteur pour bénéficier des services de Business to Ideas. Les conditions du service diffèrent selon les formules proposées.

2.12 "*5% de la récompense*" est le pourcentage appliqué lorsqu'un posteur fixe en tant que récompense, une somme d'argent ou une rémunération. Les 5% sont reversés par le posteur à Business to Ideas.

CLAUSE 3. Conditions de vente relatives à la prestation

3.1 Contenu du contrat

3.1.1 Les services que propose Business to Ideas et qui sont soumis à une contribution sont :

- La possibilité d'accéder et d'utiliser la plateforme aux fins de publier un challenge.
- La possibilité de procéder à la sélection des travaux des candidats au challenge et l'attribution de notations.
- La possibilité d'utiliser les livrables réalisés par le ou les meilleurs participants au challenge selon les conditions conclues avec ce dernier, et lui offrir une récompense.

3.2 Barème des prix

Les différentes formules de contribution sont indiquées en euros, toutes taxes comprises.

Le posteur de challenge devra s'acquitter de la contribution pour bénéficier des services de Business to Ideas : poster un challenge et obtenir un résultat au challenge.

La contribution diffère en fonction de la quantité de challenges achetés :

Nombre de challenges	Prix (€)	Durée de validité
1	10	1 ans
5	45	3 ans
10	80	3 ans

Une formule entamée ne peut faire l'objet d'un remboursement. En achetant une formule à 5 ou 10 challenges, le posteur aura 3 ans pour les utiliser dans leur totalité. A l'issue de ce délai, les challenges non entamés ne pourront plus être utilisés.

Dans l'hypothèse où le challenge du posteur n'a pas suscité d'intérêt des participants, le posteur pourra prolonger le terme du challenge avant sa clôture et en modifier le contenu pour autant que la récompense reste inchangée (ou subit une revalorisation). Si la récompense change, il s'agit alors d'un autre challenge qui doit être posté de façon distincte.

3.3 Conditions de paiement

3.3.1 Le posteur transfère le règlement de la prestation par virement bancaire.

3.3.2 Dans le cas où la récompense est sous forme monétaire ou a un équivalent monétaire, le posteur s'engage à verser 5% de la récompense ou de son équivalent monétaire à Business to Ideas. Si la récompense consiste en un stage rémunéré ou un emploi, l'équivalent monétaire (sur lequel le pourcentage de 5% sera prélevé), sera plafonné à l'équivalent d'un mois de salaire.

CLAUSE 4. Délai de rétractation

4.1 Conformément aux dispositions de l'article L.221-5 du Code de la consommation, le posteur dispose d'un droit de se rétracter sans donner de motif, dans un délai de 14 jours, à compter de la conclusion du contrat pour la souscription à l'une des formules.

4.2 L'association Business to Ideas est tenue de rembourser le posteur qui se rétracte dans le délai légal. Le remboursement ne comprend pas les frais bancaires occasionnés par l'opération, ni les challenges entamés. Business to Ideas procède au remboursement dans les 14 jours qui suivent la réception de la demande de rétractation.

4.2 Est exclu du droit de rétractation un challenge arrivé à son terme avec attribution de récompense avant 14 jours.

4.3 Conformément aux dispositions légales, vous trouverez ci-après le formulaire-type de rétractation à nous adresser. Le droit de rétractation peut être exercé en contactant Business to Ideas par adresse mail : info@b2ideas.eu ou par voie postale à l'adresse suivante : **39 rue Emile Zola, 37000 Tours.**

CLAUSE 5. Droit applicable et juridiction compétente

5.1 Le contrat conclu et les présentes CGV sont soumis à la loi française et aux règles de compétence territoriales françaises.

5.2 Le tribunal compétent en cas de litige sera le lieu de domicile du défendeur.

5.3 Les traductions des CGV ne sont là que pour faciliter la compréhension du présent document. Elles n'ont aucune valeur légale stricto sensu.

FORMULAIRE DE RETRACTATION

Conforme au 2° de l'article L. 121-17 et à l'article R. 121-1 du Code de la consommation

Veuillez compléter et renvoyer par lettre recommandée avec avis de réception le présent formulaire uniquement si vous souhaitez vous rétracter du contrat

Plus d'infos, contactez-nous au : info@b2ideas.eu

A l'attention de **Business to Ideas, 39 rue Emile Zola, 37000 Tours,**

Je vous notifie par la présente ma rétractation de paiement, portant sur la commande du (date) _____ pour la formule suivante :

- 1 challenge non entamé
- 5 challenges non entamés
- 10 challenges non entamés

A (ville) _____

Paiement reçu le : _____

Nom et prénom du client : _____

Email du client : _____

Signature du client : _____